

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents: M. Aury (Toulouse Metropole), M. Bertorello (Toulouse Metropole), M. Bouche (C.C. des Coteaux du Girou), M. Charpentier (C.C. Grand Ouest Toulousain), M. Darengosse (C.C. Val'Aïgo), M. Espic (Toulouse Metropole), Mme Gibert (C.C Frontonnais), M. Manero (Toulouse Metropole), Mme Mourgue (Toulouse Metropole), M. Normand (C.A. Sicoval), Mme Ousmane (Toulouse Metropole), M. Riquet (Toulouse Metropole), M. Savigny (C.C. des Coteaux Bellevue), M. Terrail-Noves (Toulouse Metropole), M. Trautmann (Toulouse Metropole), Mme Ursule (Toulouse Metropole)

Etaient excusés: MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents: M. Bagur (C.C. Hauts Tolosans), M. Carral (C.A. Sicoval), Mme Gomez (C.C. Grand Ouest Toulousain), M. Jop (Toulouse Metropole), M. Of (C.C. Frontonnais), M. Roussel (C.A. Sicoval), M. Tronco (C.A. Sicoval),

Date de la convocation : JEUDI 7 DECEMBRE 2023

Secrétaire de séance : MME OUSMANE

D2023-81 – Convention avec le Lutin Vert ayant pour objet le soutien à la pérennisation de l'activité de ressourcerie

Decoset, labellisé en 2015 « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et labellisé en 2022 « Economie Circulaire - Territoire Engagé pour la Transition Ecologique », mène une politique soucieuse du respect de la hiérarchie des modes de traitement. Decoset poursuit son action et s'est engagé dans la mise en œuvre d'une politique économie circulaire. A ce titre, il favorise notamment la réduction du tonnage de ses déchets encombrants voués à l'incinération et /ou à l'enfouissement, en le réorientant vers les filières de réemploi et de recyclage.

Le Syndicat entend ainsi poursuivre le développement du réemploi sur son territoire :

- en parallèle de la politique de promotion du réemploi et de l'insertion engagée par le Syndicat par le biais du marché d'exploitation de ses 13 déchèteries et de conventions signées avec les acteurs locaux du réemploi.
- dans la continuité de l'action engagée avec La Glanerie sur les déchèteries toulousaines par Toulouse Métropole, action reprise par Decoset depuis le 1er janvier 2021.
- dans la continuité de la convention d'aide au démarrage de l'activité de Ressourcerie de l'association Lutin Vert, accordée sous forme de subvention par Decoset en 2022

Lutin Vert, association à but non lucratif, créée le 28 décembre 2020, travaille autour de la revalorisation de jouets et jeux de seconde main ainsi que d'autres objets en lien avec l'enfance (vêtements, puériculture, etc.) dans un objectif environnemental, social et éducatif.

Elle a ses locaux à l'Abbaye Sainte Marie du Désert 31 530 Bellegarde-Sainte-Marie et a ouvert une Ressourcerie® en 2021 sur le territoire de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, Elle a débuté

031-253102636-20231214-D2023-81-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023 son activité en octobre 2021 à l'Abbaye Sainte Marie du Désert dans des locaux provisoires en attendant la réalisation des travaux sur le local définitif.

La structure est conventionnée Atelier Chantier d'Insertion depuis novembre 2021.

Cette association, soutenue notamment par la Communauté de Communes des Hauts Tolosans, la Région, l'ADEME, a pour vocation de :

- Promouvoir de nouveaux modes de consommation via le réemploi et la réparation,
- · Réduire et valoriser les déchets liés aux jouets et objets liés à l'enfance,
- Faciliter l'accès aux jouets et objets liés à l'enfance,
- Favoriser l'inclusion de personnes éloignées du marché du travail via l'insertion par l'activité économique,
- Créer du lien social.

Dans le cadre de son action de développement du réemploi sur son territoire, Decoset s'engage ainsi à apporter un soutien financier à l'association Lutin vert sous la forme d'une subvention d'aide à la pérennisation de l'activité. Le montant de ce soutien au démarrage est de 5 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention avec le Lutin Vert
- DONNE POUVOIR au Président de signer la convention, ses avenants éventuels, et tous les actes et documents relatifs à cette affaire
- S'ENGAGE à inscrire au budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Secrétaire de séance MME OUSMANE

()

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	16	16	32
Nombre de voix par délégué	2	1	48
Présents	10	. 7	17
Votants	10	7	27
Pouvoirs	1	0	2
Total de voix	22	7	29
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	22	7	29

Accuse de réception en prefecture 031-253102636-20231214-D2023-81-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023